

Informations générales relatives au programme complémentaire d'admission à un Master en sciences chimiques

Vous avez été admis(e) à un Master en sciences chimiques avec un **programme complémentaire** (PC) de maximum de 60 crédits. La décision de vous imposer un PC résulte de la comparaison de votre cursus antérieur aux matières enseignées à l'ULB en Bachelier chimie. Les objectifs sont de combler certaines lacunes, de vous permettre d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la réussite de votre Master. Votre PC ne vous permettra bien sûr pas d'acquérir l'ensemble des crédits du Bachelier. La réussite de votre PC ne vous permettra donc pas d'obtenir le diplôme de Bachelier en sciences chimiques de l'ULB.

Par défaut, votre PC comprend 50 crédits ; il comprend toutes les unités d'enseignement de la dernière année du Bachelier en sciences chimiques de l'ULB, détaillées à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/programme/ba-chim#programme> (rubrique « Programme » – « Bloc 3 »), à l'exclusion du « Travail de fin de cycle » (CHIM-F324 – 10 crédits) dont vous êtes dispensé(e).

Votre PC définitif sera élaboré en début d'année académique et vous y serez associé(e). Vous aurez la possibilité de rencontrer les titulaires des cours du bloc 3 du Bachelier en sciences chimiques de l'ULB pour faire valoir vos acquis et, le cas échéant, être dispensé(e) de certains cours ; selon vos lacunes, des prérequis du bloc 2 pourraient aussi vous être imposés (ces pré-requis sont typiquement des cours du bloc 2 dont la matière doit être connue pour aborder le cours du bloc 3). Lors de ces entretiens, il vous sera demandé de détailler les cours et travaux pratiques de votre cursus universitaire. Dès lors, **vous êtes vivement invité(e) à apporter une table des matières détaillée de chacun des cours et travaux pratiques de votre cursus**. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez aussi apporter vos notes de cours et syllabi pour les matières correspondantes au programme du bloc 3 du Bachelier en sciences chimiques de l'ULB.

Votre premier **programme annuel d'étude** (PAE) comprendra votre PC et, éventuellement, quelques cours de Master. La possibilité d'inclure des cours de Master dépend notamment du nombre de crédits de votre PC, des pré-requis des cours de Master (vous ne pourrez pas être inscrit à un cours de Master qui a pour pré-requis un cours de Bachelier de votre PC) et aussi des horaires. Les programmes du Master en sciences chimie sont présentés à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-chim#programme> (rubrique « Programme »).

De manière générale, nous vous recommandons de ne pas trop charger votre premier PAE. Une procédure officielle d'allègement est prévue, permettant à l'étudiant de définir un PAE comportant moins de 60 crédits (cf. <https://www.ulb.be/fr/inscriptions/gerer-mon-inscription> rubrique « Alléger mon programme annuel »). La réussite de votre PC présentera en effet diverses difficultés et nécessitera un investissement conséquent de votre part. Vous devrez probablement consacrer une partie de votre temps à du travail personnel visant à revoir/étudier certaines matières qui ne seront pas explicitement incluses dans votre PC. Nous attirons donc votre attention sur le fait que, **typiquement, au moins trois années académiques seront nécessaires pour terminer votre cycle complet** (PC + 120 crédits de Master).

Une réunion d'accueil et d'information sera organisée le vendredi 13 septembre 2019, à 12h15, au local P.A.2.206 (campus Plaine, Bâtiment A, rez-de-chaussée, salle 206) : <https://www.ulb.be/fr/plans-et-acces>. D'autres documents seront postés sur le site du Département de Chimie ; veillez donc à consulter régulièrement la rubrique : « Les études de chimie » – « Informations pour les 1^{er} et 2^e cycles » – « Masters en sciences chimiques ».

Si vous renoncez à votre inscription, veuillez suivre la procédure d'abandon accessible via l'application « Ma candidature » que vous avez utilisée pour soumettre votre dossier (accessible via votre compte MonULB-GO que vous avez dû créer à partir de <https://monulb.ulb.be>)

Si vous poursuivez les démarches mais n'êtes pas en mesure d'être présent(e) à la réunion d'accueil, veuillez le signaler par mail à l'adresse admission.chimie.ma@ulb.be

A bientôt peut-être,

Le responsable académique des admissions aux Masters en sciences chimiques.